

Image not found or type unknown



Construire sans etre mariés

Par **loulou07_old**, le **22/09/2007 à 14:58**

bonjour, rnmon ami et moi faisons construire une maison sur son terrain (donation de ses parents), on m'a dit que s'il lui arrivait quelque chose, la masion reviendrait à nos filles car nous ne sommes pas mariés. Quelles sont nos solutions pour que je puisse conserver la maison dans un tel cas?(pacs, donation...) merci.